

COMMUNE DE SAINT-FLOUR
CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2025
DELIBERATION N°15/04/2025-84

Conseillers en exercice :	29	L'an deux mille vingt-cinq, le quinze Avril, à dix-neuf heures, le
Présents :	19	Conseil Municipal de la Commune de SAINT-FLOUR s'est réuni en
Absents représentés :	6	séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation
Absents excusés :	4	légale, sous la présidence de Monsieur Philippe DELORT, Maire.
Votants :	25	

Étaient présents :

M. Philippe DELORT, Maire, M. Eric BOULDOIRES, MME Marie PETITIMBERT, M. Frédéric DELCROS, MME Annick MALLET, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Bonnie DELEPINE, M. Jérôme GRAS, MME Florie PAROU, Adjoints,
MM. Jean-Claude PRIVAT, Jean-Luc PERRIN, MMES Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Maryline VICARD, MM. Yannick MOURET, Marc POUGNET, Bruno TEISSEBRE, MME Christiane MEYRONEINC, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Marie-Pierre MURAT, Conseillers Municipaux.

Absents représentés :

MME Corinne AMAT par M. Frédéric DELCROS,
M. Christian GRENIER par M. Jean-Pierre JOUVE,
M. Nicolas FERNANDEZ par Eric BOULDOIRES,
M. Géraud DELPUECH par M. Jean-Luc PERRIN,
M. Tarek EL MAROUANI par MME Marie PETITIMBERT,
MME Martine GUIBERT par M. Marc POUGNET.

Absents excusés :

MMES Patricia RENAUD, Mathilde BOUT, Marine NEGRE, Nathalie LESTEVEN.

Madame Florie PAROU a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le **18 AVR. 2025**
et que la convocation avait été faite et publiée le 2 Avril 2025.

Le présent extrait a été transmis le **17 AVR. 2025**
à Monsieur le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR.

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Sous-Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : EMPLOIS SAISONNIERS POUR L'ANNÉE 2025

RAPPORTEUR : Madame Bonnie DELEPINE

En application des dispositions de l'article 22 de la loi N°94-1134 du 27 Décembre 1994, modifiant certaines dispositions relatives à la Fonction Publique Territoriale, il appartient au Conseil Municipal de fixer le nombre des emplois saisonniers qui seront nécessaires au fonctionnement des services durant l'été 2025 tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous :

Services	Emplois	Nombre de mensualités 2025	Rémunération
Musées	Adjoint d'Animation	4	IB = 367
Service Culturel	Adjoint d'Animation	5	IB = 367
Service Eau	Adjoint Technique	5	IB = 367
Services Techniques	Adjoint Technique	6	IB = 367
Service Evènementiel	Adjoint d'Animation	1	IB = 367
TOTAL		21	

Il est précisé que les crédits correspondants ont été inscrits au Budget Primitif 2025 (Budget Principal, Service Eau).

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Après avoir délibéré,

- DECIDE DE PROCÉDER à la création des emplois saisonniers suivants :

- ⇒ **11 emplois d'Adjoint Technique d'une durée d'un mois,**
- ⇒ **10 emplois d'Adjoint d'Animation d'une durée d'un mois.**

POUR : 25 voix

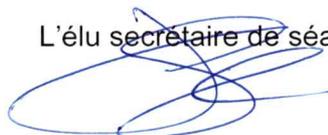
Ainsi délibéré en séance ordinaire les jour, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Le Maire,



Philippe DELORT

L'élú secrétaire de séance,



Florie PAROU

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: jeudi 17 avril 2025 12:00
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 15-04-2025-84

'.: Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 15-04-2025-84, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE. Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20250417-15-04-2025-84-DE.

Informations sur l'acte

Numero : 15-04-2025-84

Objet : Emplois saisonniers pour l'année 2025

Date de décision : 17/04/2025

Date de transmission : 17/04/2025

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique / 4.2. Personnel contractuel

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>